

MESSAGE IMPORTANT : FERMETURE EXCEPTIONNELLE DU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

Publié le 19/05/2021

Fermeture exceptionnelle

Le Greffe du Tribunal de Commerce sera exceptionnellement fermé le lundi 24 Mai.

Les services dématérialisés du Greffe (Kbis, copies, formalités....) restent disponibles sur www.greffe-tc-nantes.fr et www.infogreffe.fr

La saisine du Tribunal est accessible en ligne sur www.tribunaldigital.fr